



Syndicat des  
Enseignants Jurassiens  
Rue Pierre-Péquignat 10  
Case Postale 323  
2800 Delémont

[m@bakom.admin.ch](mailto:m@bakom.admin.ch)

*Delémont, le 31 janvier 2024*

Monsieur le Conseiller fédéral Albert Rösti  
Chef du Département DETEC

### **Procédure de consultation de la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) – prise de position du Syndicat des Enseignants Jurassiens**

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Mesdames et Messieurs,

Suite à l'ouverture de la procédure de consultation mentionnée en objet et en sa qualité d'organisation directement concernée par ce projet et ses conséquences, *le Syndicat des Enseignants Jurassiens* saisit la possibilité qui lui est offerte d'y participer et de vous faire part de ses vives inquiétudes.

Nous saluons le fait que le Conseil fédéral rejette fermement l'initiative "200.- ça suffit" et la qualifie d'extrême. Toutefois, **nous nous positionnons contre les réductions de la redevance média** proposées par le Conseil fédéral.

En effet cette proposition provoquerait une réduction sévère du budget de la SSR, compromettant son rôle déterminant dans la formation de l'opinion nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie.

Dans une démocratie directe, les citoyennes et citoyens doivent être bien informé-es. Les médias ont alors un rôle déterminant à jouer. La SSR contribue à ce que le public évolue en se forgeant librement son opinion et puisse participer en toute connaissance de cause à la vie institutionnelle et démocratique.

Dans un contexte sociétal toujours plus complexe, l'éducation aux médias est cruciale dans la promotion et la compréhension critique des médias et de l'information. L'ère du digital doit faire face aux *fakes news*, qui se propagent toujours davantage parmi l'actualité. Outre le travail journalistique offrant une information de qualité et vérifiée que propose la SSR, elle est également active dans l'accompagnement de la société suisse à la formation d'un esprit critique de l'information.

Les différents partenariats entre la CIIP, le site e-media, la RTS sont autant de passerelles qui permettent une meilleure compréhension du monde actuel et favorisent l'éducation des citoyen·nes de demain. Faciliter l'accès à une information vérifiée et de qualité dans un univers où tout ce qui est gratuit à un prix est une tâche fédérale, celle de garantir l'accès à une information indépendante de qualité au service des citoyennes et citoyens de ce pays.

Par son mandat de service public, la SSR doit contribuer à la formation du public et à l'éducation aux médias. Une baisse du budget de la SSR pourrait ainsi limiter sévèrement le développement de programmes éducatifs et compromettre la qualité de l'information journalistique. Nous souhaitons que la population de notre pays reste informée de manière qualitative pour maintenir un pays fort démocratiquement. C'est pourquoi, nous nous positionnons contre la proposition de révision partielle de l'ORTV.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos préoccupations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

*Christophe Girardin*

